

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 : MENTIONS LEGALES

Les cabanes de Là Haut sont régies par la SAS LA HAUT enregistrée au RCS de Chambéry sous le numéro 808 384 341, dont le siège social se situe à Monthoux 73190 LA THUILE.

ARTICLE 2 : TARIFS

Les tarifs figurant sur www.cabanes-lahaut.com s'entendent par nuitée et toutes taxes comprises. SAS LA HAUT se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Seul le prix figurant sur le bon de réservation fait foi. Les prestations comprises dans le prix de la nuitée sont indiquées dans la description de la cabane sur www.cabanes-lahaut.com.

ARTICLE 3 – DUREE DU SEJOUR

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

ARTICLE 4 – CONCLUSION DU CONTRAT

La réservation devient effective dès lors que le règlement du montant total de la location aura été effectué.

Le règlement peut s'opérer par paiement en ligne sur le site www.cabanes-lahaut.com, chèque ou virement bancaire. Dans le cas d'un règlement par chèque ou virement bancaire, seule la réception du règlement officialise la prise en compte de votre réservation. Dans le cas, de la non réception du règlement sous 7 jours, la SAS Là Haut dispose à nouveau de son bien et elle a la possibilité de le remettre en location.

ARTICLE 5 – ABSENCE DE RETRACTATION

Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

ARTICLE 6 – ANNULATION

annulation du fait du locataire

– si l'annulation intervient plus de 15 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, la totalité de la somme versée sera remboursée par la SAS LA HAUT.

– Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, le montant total est dû.

– Si le locataire ne se présente pas ou si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis à la SAS LA HAUT. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

– Dans tous les cas si la vente a été conclue par un site partenaire, la commission perçue par celui-ci reste due.

annulation du fait de la SAS LA HAUT

– si l'annulation intervient plus de 15 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, aucune indemnité ne sera versée au client.

– Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, le double du montant total sera remboursé.

ARTICLE 7 – ANNULATION EN CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de destruction totale ou partielle des cabanes, et ce produit par un évènement imprévisible, l'annulation pour cas de force majeure, prévu par l'article 1148 du Code civil, sera appliquée. Dans ce cas la SAS LA HAUT remboursera la totalité du montant de la réservation au client.

ARTICLE 8 – HORAIRE DE MISE A DISPOSITION DE LA CABANE

Le locataire doit se présenter le jour précisé entre 17 heures et 19 heures et libérer la cabane, le jour du départ avant 13 heures. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

ARTICLE 9 – UTILISATION DES LIEUX

De par leurs emplacements en pleine nature, le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Les cabanes sont équipées d'accessoires de confort, ils sont la possession de SAS LA HAUT et toute dégradation ou disparition donnera lieu au remboursement.

Sobres en énergie, les cabanes n'ont pas de douche mais l'eau courante à disposition, des toilettes sèches et l'électricité est procurée par des panneaux solaires stockée sur batterie. Le locataire devra en assurer un bon usage. Un livret d'information est fourni à l'arrivée.

ARTICLE 10 – CAPACITE

ARTICLE 11 – E

Chaque capa

reste sous la r

(<https://www.cabanes-lahaut.com>)

depasser 40°

consciections

UNA

ordic
http
taire

Cost

ella

Rés

erv

sla
/d

ale